

Roser Casalprim, *Espagne*

## De certains effets et affects relatifs au rôle de passeur

Il y a cinq ans déjà que j'ai eu l'occasion de faire partie du dispositif de la passe dans le rôle de passeur, au moment où peu de gens avaient le courage d'en faire l'expérience. Malgré cela, j'ai pu écouter le témoignage d'un passant. Je vais traiter brièvement de certains des effets qui se sont produits pour moi, depuis le moment où j'ai su que j'avais été désignée pour cette fonction et plus tard, tout au long du processus où le passeur est intervenu.

1. Mon analyste m'avait informée que j'avais été désignée pour cette fonction. Quelque temps plus tard, une fois terminé l'exercice, j'ai lu un « compte rendu » de la Commission de la garantie du DEL-F4 de 2007 informant qu'il avait été largement discuté si l'analyste devait ou ne devait pas communiquer à l'analysant qu'il avait été désigné comme passeur ou s'il devait laisser cette tâche au passant, après tirage au sort des passeurs. Ce rapport disait que la responsabilité était laissée à chaque analyste et nous rappelait qu'il n'y avait pas de règle générale à ce sujet.

Plus tard ou plus ou moins au même moment, un bref débat eut lieu sur la liste électronique, en rapport à cette question-là. Cette information donnée au passeur de la part de l'analyste était considérée comme une « erreur ». Ceux qui avaient soutenu ce point de vue s'appuyaient sur une intervention de Lacan dans laquelle il débattait, en se confrontant avec d'autres analystes, de la place à donner aux passeurs dans le dispositif de la passe. Ce que Lacan soulignait dans le texte, « Interventions sur les exposés d'introduction de J. Clavreul, S. Leclair et J. Oury », était ceci : « L'analyste désigne quelqu'un

comme passeur et il ne lui demande pas son avis <sup>1</sup>. » À la même époque, en 1973, Lacan dira aussi : « J'ai expressément demandé que les passeurs soient choisis seulement entre les plus récents et qu'ils soient choisis par leur analyste, indépendamment de leur consentement <sup>2</sup>. » À ce moment-là, sans avoir travaillé plus avant les textes de Lacan à ce sujet, j'avais déjà pensé que ce n'était pas la même chose de communiquer ou de demander l'avis de l'analysant. Dire n'implique pas de demander l'avis ni le consentement. Cela vint pour moi par d'autres chemins.

De toute façon, sans plus approfondir ce sujet, dans mon cas, la communication de cette désignation de la part de l'analyste eut plusieurs effets. Le premier – déjà très commenté par d'autres collègues avec lesquels j'en parlais – fut la surprise puisque je ne l'attendais pas – cet effet s'est produit également lorsque le passant m'a téléphoné. Mais cet effet de surprise eut d'autres causes. Par ailleurs, cette communication eut un effet sur la cure (aspect remarqué également par d'autres passeurs), mais le plus important est qu'elle eut pour moi un effet d'interprétation. Cela m'a permis de localiser plus clairement le point où j'en étais, bien qu'en partie je ne fusse pas sans le savoir déjà : une certaine impasse, un pas que je n'arrivais pas à faire, un obstacle à franchir. Et, fondamentalement, cela m'a permis de me rendre compte que la possibilité de conclure s'était ouverte, ce qui équivalait à « ne plus retarder/dilater <sup>3</sup> » ou à ne plus demeurer indéfiniment dans le temps pour comprendre. Je m'étais toujours beaucoup attardée dans le temps pour comprendre, sans être en mesure de conclure sur des points cruciaux de ma vie et de mon histoire.

En même temps, mon intérêt s'est ravivé pour des questions relatives à la psychanalyse en intension et plus précisément sur la passe et l'École, intérêt qui était un peu endormi à ce moment-là.

2. Le premier contact avec le passant eut également des effets : lors de ce premier contact, il m'a semblé entendre quelque chose de l'ordre de la hâte ou de l'urgence pour la rencontre et cela m'a troublée. J'ai constaté assez vite qu'en réalité cela touchait ce point

1. *Lettres de l'École freudienne*, lettre n° XV, 1975, séance du jeudi 1<sup>er</sup> novembre 1973, p. 9-28.

2. J. Lacan, « Sur l'expérience de la passe », *Ornicar?*, n° 1, Paris, Seuil.

3. *Dilater* a aussi en espagnol le sens de *différer*, *retarder*.

intime du « retardement/*dilatation* ». Là aussi, j'ai commencé à me rendre compte de l'importance que le passeur « soit à la disposition » du passant pour favoriser l'expérience, autrement dit : qu'il n'entrave pas le passant avec son imaginaire ou son fantasme, etc.

3. Affects et *effects* produits par la transmission du témoignage au cartel de la passe. Six mois après la fin du témoignage du passant (un temps qui m'a paru très long), j'ai été avertie que le moment de transmettre le témoignage au cartel de la passe était venu. Je me souviens d'une indication du cartel, que j'ai remercié à ce propos : par souci d'efficacité, il serait bien d'essayer de construire le témoignage, dans la mesure du possible, avant la rencontre. Bien que disposant de quelques notes, je me demandais comment construire le témoignage. Ce n'était pas comme la construction d'un cas clinique, je ne pouvais pas avoir recours non plus à un quelconque savoir de la doctrine à cet égard, il s'agissait donc d'autre chose. Avant d'essayer d'élaborer le témoignage par écrit pour la transmission au cartel, l'angoisse est apparue, la même angoisse qui surgissait chaque fois devant une page blanche, avant de commencer l'écriture d'un texte. Maintenant, il ne s'agissait pas exactement d'élaborer un texte personnel – bien que j'y fusse impliquée –, mais de la transmission de l'écoute d'un témoignage.

Je suis sortie de l'angoisse quand j'ai conclu que, peut-être, il s'agissait de centrer la transmission sur les points les plus remarquables ou les plus sensibles du témoignage du passant, en acceptant que l'enjeu dans la transmission était aussi, ou principalement, un ne pas savoir (non-savoir). J'ai trouvé alors un « fil conducteur » – comme une feuille de route – pour la transmission de l'expérience et cela m'a permis d'élaborer, de « construire » quelques-uns des points les plus importants du dire du passant et des questions formulées à partir de l'écoute réalisée. J'ai été attentive à la traduction française de certains des signifiants-clés – quelques-uns intraduisibles – transmis par le passant. Quoi qu'il en soit, dans l'après-coup, au cours de la transmission, je me suis rendu compte que cela n'était pas une question de langues.

À ma surprise, quand j'ai rencontré le cartel, j'avais oublié mes notes. À travers les questions et les demandes de précision des

membres du cartel, la fluidité dans mes propos est apparue, il n'était pas nécessaire de s'attacher aux notes. Depuis lors et jusqu'à présent, l'angoisse n'a plus reparu devant une feuille blanche, avant l'écriture d'un texte. Sans doute, pour moi, cela est-il lié aux effets - entre autres - de ce moment-là.

4. Des effets dans la cure. J'ai déjà mentionné certains de ces effets pendant l'exercice de la fonction de passeur (rétroaction sur la cure, etc.), mais je veux en souligner aussi d'autres, postérieurs, parce que je ne m'en suis rendu compte qu'après coup, d'autres encore car ils se sont produits bien plus tard et pour finir ceux dont je me rends compte aujourd'hui. De tout cela, je souhaite mettre particulièrement en relief ce que j'appellerai un « effet de précipitation » au double sens de « la production d'un précipité » (d'une solution chimique) et de « l'accélération d'un processus », dans ce cas, du processus analytique, qui, même s'il a commencé avec la désignation, a touché aussi et a contribué, après la participation au dispositif, à me faire faire un pas de plus tant dans la séparation de l'analyste que dans la sortie de la position d'analysant. Avec pour conséquence les effets d'un changement de position par rapport à la direction de la cure des analysants. Puis, plusieurs années après, j'ai commencé à prendre en considération la possibilité de l'expérience de la passe. Mais cela correspond déjà à un autre moment.

Pour conclure : la passe est une expérience de vérification complexe, et je crois qu'il est important de la soutenir et de l'approfondir même si ce n'est que pour témoigner des effets que produit la participation au dispositif, que je considère dans mon cas d'une grande valeur.